



# Le Handicap chez Mobility Compliance Group

---



## SOMMAIRE

---

|       |   |
|-------|---|
| 4     | DÉFINITION DU HANDICAP AU TRAVAIL                   |
| 4     | UNE RQTH C'EST QUOI ?                               |
| 5     | LE SAVIEZ-VOUS ?                                    |
| 6-7   | LES DIFFÉRENTS TYPES DE HANDICAP                    |
| 8-11  | NOS ACTIONS EN INTERNE                              |
| 12    | DÉCLARER SON HANDICAP<br>C'EST SE SIMPLIFIER LA VIE |
| 13    | LIENS UTILES  |
| 14-15 | INFOGRAPHIE -<br>TRAVAIL ET HANDICAP EN FRANCE      |

**« Les gens  
ont quelque  
chose en  
commun :  
ils sont tous  
différents »**

**Robert ZEND**



## DÉFINITION DU HANDICAP AU TRAVAIL

« Est considéré comme travailleur handicapé toute personne dont les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi sont effectivement réduites par suite de l'altération d'une ou plusieurs fonctions physique, sensorielle, mentale ou psychique. »  
(art. L5213-1 du Code du travail)

## UNE RQTH C'EST QUOI ?

La reconnaissance de qualité de travailleur handicapé (RQTH) est la démarche officielle qui permet à toute personne porteuse d'un handicap ou d'une maladie chronique de bénéficier de dispositifs spéciaux ou d'aménagements dans le monde du travail.

Elle est attribuée pour une durée de 1 à 5 ans renouvelable aux personnes en capacité de travailler mais présentant des difficultés à exercer certains types d'activités professionnelles en raison de problèmes de santé.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

\* Les causes du handicap sont très variées. Elles peuvent être génétiques, dues à des accidents, des parasites, des traumatismes ou encore dues au vieillissement. Ces handicaps peuvent être invalidants de façon temporaire ou permanente.

\* Certains métiers entraînent un vieillissement prématuré dû à des conditions de travail difficiles ou à la pénibilité de certaines tâches, c'est ce qu'on appelle l'usure professionnelle. Cette usure professionnelle peut entraîner des maladies motrices, respiratoires, cardio-vasculaires etc... Ce qui peut conduire à une obtention de RQTH.

L'obtention de cette RQTH peut permettre une reconversion professionnelle ou un maintien simplifié dans l'emploi grâce à des aménagements adaptés.

## LES DIFFÉRENTS TYPES DE HANDICAP



### Le handicap moteur

Il se caractérise par une incapacité totale ou limitée pour une personne à se déplacer, à réaliser certains gestes, à bouger certains membres...

L'atteinte de la motricité peut être partielle ou totale, temporaire ou permanente.

Exemple : paralysie, amputation, myopathie...

Le handicap moteur touche 2,3 millions de personnes en France.



### Le handicap visuel

Il concerne les personnes aveugles, malvoyantes, mais également les personnes atteintes d'affections oculaires, de daltonisme...

Le handicap visuel touche 1,7 million de personnes en France.



### Le handicap auditif

Il concerne les personnes sourdes, mais également les personnes atteintes de déficiences auditives, d'acouphènes... Ce handicap peut être présent dès la naissance ou apparaître durant la vie de la personne.

Il touche actuellement 5,4 millions de personnes en France.



### Les maladies chroniques invalidantes (MCI)

Certaines maladies, comme par exemple la sclérose en plaques, le cancer, le VIH, le diabète, etc... entraînent des déficiences ou des contraintes plus ou moins importantes. Les MCI peuvent être momentanées, permanentes ou évolutives. Ces maladies sont nombreuses et entraînent des problèmes de santé et des incapacités nécessitant une prise en charge permanente ou pendant une période de plusieurs années.

En France, 1 personne sur 5 serait touchée par une maladie chronique invalidante.



### La déficience mentale

Le handicap mental est un arrêt du développement mental ou un développement mental incomplet. Il se caractérise par une déficience des fonctions mentales et intellectuelles, qui entraîne des difficultés de réflexion, de compréhension et de conceptualisation, conduisant automatiquement à des problèmes d'expression et de communication chez les personnes atteintes de handicap.

Il touche actuellement 0,7 million de personnes en France.



### Le handicap psychique

Une personne souffrant d'une maladie psychique présente différents troubles de la personnalité qui n'affectent pas ses capacités intellectuelles mais qui peuvent avoir une incidence sur la pensée, le comportement, l'affectif... Ces troubles peuvent être d'intensité variable. Le handicap psychique se distingue du handicap mental et apparaît souvent à l'âge adulte. Il résulte de différentes maladies ou de certaines pathologies

Il touche actuellement 3 millions de personnes en France.



### L'autisme

Longtemps classé dans le handicap psychique ou déficience mentale, l'autisme occupe aujourd'hui une place à part, à la suite de récents progrès dans la recherche et dans la prise en charge. Même si certaines personnes en situation d'autisme présentent des problèmes de développement mental et/ou cognitif, d'autres, autiste asperger, bien que confrontés à des problèmes de relations sociales, présentent un niveau global d'intelligence normal, voire parfois supérieur à la moyenne.

Il touche actuellement 0,7 million de personnes en France.

## NOS ACTIONS EN INTERNE

Nous avons déjà mis en place plusieurs initiatives et démarches en **interne et externe**.

### NOUS SOMMES HANDI-ACCUEILLANTS

Tout d'abord, nous sommes une entreprise handi-accueillante. (Pour nous c'est évident, mais toutes les entreprises ne le sont pas, nous devons donc le faire savoir aux potentiels candidats).

C'est-à-dire que nous mettons un certain nombre d'actions en place pour accueillir des personnes en situation de handicap au sein de notre entreprise ou souhaitant rejoindre nos effectifs.

Notre objectif étant d'être handi-accueillant du premier entretien d'embauche, jusqu'à une intégration réussie du collaborateur dans nos effectifs.

Mais être handi-accueillant ce n'est pas uniquement embaucher et inclure des personnes en situation de handicap, c'est aussi former, sensibiliser et accompagner les collaborateurs en interne, ce que nous avons mis en place notamment via ce livret.



### NOS OFFRES D'EMPLOI

Tous nos postes sont évidemment ouverts à tous les candidats. Pour encourager les personnes en situation de handicap à postuler chez Mobility Compliance Group, nous publions toutes nos offres d'emploi sur des sites adaptés comme par exemple le site de l'AGEFIPH qui lutte pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Nous apposons également la mention *"Nous sommes bien évidemment une entreprise handi-accueillante"* sur nos offres d'emploi diffusées sur les plateformes classiques pour inciter les personnes ayant une Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé à postuler sans aucune hésitation au sein de notre groupe.

Nous participons également à des salons spécialisés dans le recrutement de personnes en situation de handicap, comme par exemple le salon "Hello handicap".

## MISE EN PLACE D' ACTIONS

«*Mieux vaut prévenir que guérir*» il est donc important de sensibiliser nos collaborateurs et de faire en sorte qu'ils puissent travailler dans les meilleures conditions possible. Dans cette dynamique, nous avons par exemple mis en place des repose-poignets ergonomiques, des réhausseurs d'écrans, des repose pieds, etc...

Les collaborateurs peuvent faire part de leurs problèmes où demandes d'aménagement de poste, afin que nous puissions réfléchir ensemble à des solutions et si cela est possible mettre en place une solution pour l'ensemble des collaborateurs.

Toujours dans cette volonté de sensibilisation, nous essayons, dans la mesure du possible, d'organiser des ateliers et teambuildings autour du handicap.

Nous recyclons nos bouchons en plastique en faveur de l'association «*Nos bouchons d'amour*» qui lutte en faveur des personnes en situation de handicap. Vous trouverez le collecteur de bouchon dans la cuisine.

Dans une dynamique d'inclusion, nos technicien(ne)s de surface sont des personnes de l'APF (Association des Paralysés de France). Elles interviennent deux fois par semaine dans nos locaux.

## CONFIANCE ET ACCOMPAGNEMENT

Nous mettons un point d'honneur à installer une relation de confiance entre la direction et les collaborateurs pour qu'ils puissent aborder de façon sereine n'importe quel sujet, dont celui du handicap.

Mais nous comprenons que c'est un sujet personnel, c'est pour cela que nous avons mis en place un référent pour répondre, de façon totalement confidentielle, aux questions et besoins des collaborateurs. Si le référent ne peut pas répondre à vos questions de façon immédiate il se renseignera et reviendra vers vous.

Une demande RQTH est une démarche personnelle faite par le collaborateur mais la direction et/ou le référent handicap du groupe Mobility Compliance, est à l'écoute pour vous aider dans vos démarches, si vous le souhaitez.

Nous proposons aux collaborateurs de les accompagner au mieux dans leurs démarches de demande de RQTH, le tout avec bienveillance et dans le respect de la confidentialité.



## DÉCLARER SON HANDICAP C'EST SE SIMPLIFIER LA VIE

Déclarer son handicap c'est se donner la chance de chercher, avec son employeur, des solutions pour pouvoir travailler dans les meilleures conditions possible. Se déclarer travailleur en situation de handicap permet d'avoir accès à un accompagnement personnalisé pour trouver des solutions et agir de façon adaptée car chaque personne et chaque handicap est unique. Il est donc important de proposer une réponse adaptée au besoin du collaborateur.

Grâce à une RQTH, vous pouvez avoir accès à des aménagements d'horaire et/ou des aménagements de votre poste de travail. C'est également le moyen d'être accompagné par des professionnels. C'est un outil indispensable pour favoriser le maintien dans l'emploi du collaborateur. De plus, cette démarche est ponctuelle, une RQTH est délivrée pour une période de un à cinq ans et elle est renouvelable.

**Parler de sa situation, c'est d'abord agir pour se donner les chances de mieux vivre son handicap au travail.**



## POUR PLUS D'INFORMATIONS...

Vous pourrez trouver plus d'informations sur le handicap au travail et les démarches RQTH sur les sites ci-dessous. N'oubliez pas que la direction est également à votre écoute pour toutes vos questions.



[www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) - Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées. Elle a pour mission de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé.

[www.mdpf.fr](http://www.mdpf.fr) - Maison Départementale Des Personnes Handicapées. Elles sont chargées de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées et de leurs proches.

[www.anact.fr](http://www.anact.fr) - Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail. C'est un établissement public à caractère administratif français créé en 1973, et placé sous la tutelle du ministère du Travail.

[www.fagerh.fr](http://www.fagerh.fr) - Fédération des Associations Gestionnaires et des Etablissements de Réadaptation pour Handicapés. Leurs missions: orienter, former, accompagner dans l'emploi les travailleurs handicapés.

[www.cnsa.fr](http://www.cnsa.fr) - Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. Elle est chargée de répartir les moyens financiers et fournit un appui technique dans les démarches et recherches d'informations des personnes qui en ont besoin.

# Travail et handicap

# en France

**24%** de la population active (personnes âgées entre **15 et 64 ans**) est touchée par un handicap, soit **9,6 millions** de personnes.

**54%**  
sont  
des  
femmes



**46%**  
sont  
des  
hommes

## Les principaux



**5,8%** de la population active est touchée par une **déficience motrice**.  
Soit **2,3 millions** de personnes.



**4,3%** de la population active est touchée par une **déficience visuelle**.  
Soit **1,7 million** de personnes.



**2 personnes handicapées sur 10**  
font des études supérieures

**21%**

c'est le taux de chômage chez les personnes en situation de handicap.

**Une personne handicapée a deux fois plus de risques d'être sans emploi.**

Contre **10%** pour des personnes n'étant pas en situation de handicap.



C'est le nombre de jours moyen que met une personne en situation de handicap pour trouver un emploi

## types de handicap



**13,2%** de la population active est touchée par une **déficience auditive**.  
Soit **5,2 millions** de personnes.



**1,8%** de la population active est touchée par une **déficience intellectuelle**.  
Soit **0,7 million** de personnes.

**45%** des **maladies** invalidantes sont liées à l'**asthme**, les **allergies**, le **diabète**, le **cancer**, les **troubles musculosquelettiques**...



**80%**  
des handicaps  
sont invisibles



**56%**  
des demandeurs d'emploi en situation de handicap sont des chômeurs longue durée



**Une personne sur deux** sera, au cours de sa vie, confrontée à une situation de handicap, ponctuelle ou définitive.





MOBILITY  
COMPLIANCE  
GROUP



Mobility Compliance Group  
58 rue Roger Salengro  
94120 Fontenay-sous-Bois